

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18938 - 73ÈME ANNÉE

Venue de Pierre Larrouturou : un événement fédérateur qui souligne la justesse d'une ligne politique

L'urgence climatique c'est maintenant



Pierre Larrouturou arrive ce matin à La Réunion pour une visite de plusieurs jours. Lundi 5 mars, jour de l'anniversaire de Paul Vergès, il tiendra une conférence à l'Université de La Réunion. Samedi et dimanche, il sera à Sainte-Suzanne pour dédicacer le livre qu'il a co-écrit à Jean Jouzel, et pour participer à la Marche pour le climat. Le SIDELEC est la cheville ouvrière de cette organisation. Le syndicat présidé par Maurice Gironcel a réussi à obtenir le soutien d'un large panel de partenaires. Ceci souligne qu'aujourd'hui, la cause de la lutte contre le changement climatique suscite un large rassemblement. C'est la confirmation de la justesse d'un combat mené depuis plusieurs décennies par le PCR.

De nombreuses personnes Mardi 5 mars, l'anniversaire de Paul Vergès sera marqué par une manifestation importante ayant pour thème le climat. À l'Université de La Réunion, Pierre Larrourou tiendra en effet une conférence sur le thème « Crise climatique, crise financière : quelles solutions ». Cet événement est coorganisé par le SIDELEC présidé par Maurice Gironcel, et l'Université. 15 mois après le décès de Paul Vergès, c'est un hommage rendu aux combats menés dans ce domaine par le président fondateur de l'Observatoire national sur les effets du changement climatique. La diversité des partenaires associés à ce temps fort indique également qu'à La Réunion, la cause du climat rassemble. C'est justement à ce rassemblement que l'ancien dirigeant communiste a constamment œuvré.

Changer de politique

Pierre Larrourou est membre du comité Climat 2020. Il est également co-auteur avec le climatologue Jean Jouzel du livre « Pour éviter le chaos climatique et financier ». Cet ouvrage appelle l'Union européenne à passer la vitesse supérieure dans l'action climatique. Il propose qu'elle consacre 1.000 milliards de dollars à la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre et à l'adaptation au changement climatique. Cette somme équivaut à ce qu'en 2008, l'Union européenne a injecté dans les marchés financiers

pour sauver les banques menacées par l'impact de la crise des subprimes.

Dans une interview publiée hier par le Quotidien, Pierre Larrourou rappelle que la Banque centrale européenne a créé au total 2.500 milliards d'euros dont plus de 80 % ont servi à soutenir la spéculation boursière, tandis que moins de 20 % ont été destinés à l'économie réelle. Ceci souligne donc que l'Union européenne a des moyens financiers considérables. Jean Jouzel et Pierre Larrourou demande que cette puissance serve à l'urgence climatique.

Le nom de l'organisation de Pierre Larrourou suggère en effet cette urgence. Il souligne qu'il ne reste que peu de temps pour agir avant que le changement climatique dépasse un seuil à partir duquel ses conséquences menaceront la survie des espèces dont l'être humain.

Amplifier les avancées

Paul Vergès et le PCR n'eurent de cesse d'alerter sur l'urgence d'agir. Notre île est en effet particulièrement concernée par les effets du changement climatique. Dans le monde, ce combat a eu un écho. Ce fut notamment illustré par l'adoption à l'unanimité de la proposition de loi de Paul Vergès faisant de la lutte contre les gaz à effet de serre et des conséquences du réchauffement climatique une priorité nationale. C'était en 2001. Cette loi créait l'ONERC. C'est dans cette institution

que Paul Vergès a travaillé avec Jean Jouzel. Ce dernier est ensuite devenu un des récipiendaires du Prix Nobel de la Paix attribué au GIEC. En 2009, une délégation réunionnaise conduite par Paul Vergès et Elie Hoarau était présente à la COP15 de Copenhague. Jean Jouzel a alors œuvré pour que la délégation rencontre le président du GIEC, le comité scientifique chargé de donner à l'ONU les éléments nécessaires à la prise de décision en matière de lutte contre le réchauffement climatique. Le président du GIEC a alors salué la politique d'autonomie énergétique qui était alors menée à La Réunion. Dans notre île, toutes ces avancées étaient minimisées, quand elles n'étaient pas l'objet de moqueries de la part de membres d'une classe politique obnubilés par son maintien au pouvoir. La venue de Pierre Larrourou et le consensus qui s'exprime désormais sur la question du climat vient souligner la justesse de cette ligne politique. Désormais, il incombe de traduire ce rassemblement en actes. À La Réunion, le Parti communiste réunionnais reste l'avant-garde de ce combat pour une nouvelle civilisation.

M.M.

ENSEMBLE POUR LE CLIMAT



Avec Pierre LARROUROU, économiste et auteur de l'ouvrage « POUR ÉVITER LE CHAOS CLIMATIQUE ET FINANCIER » et Kénaëlle, marraine de l'évènement



DÉDICACE

« Pour éviter le chaos climatique et financier »

SAM 3 MARS à 16H30

Médiathèque Intercommunale
Aimé Césaire
2, rue de la Laïcité à Sainte-Suzanne



MARCHE

RÉUNIONNAISE POUR LE CLIMAT

DIM 4 MARS à 9H00

Départ au Bocage - arrivée devant la mairie ;
A pied ou à vélo, boucle de 5KM
adaptée aux familles



CONFÉRENCE

« Crise climatique, crise financière : quelles solutions ? »

LUN 5 MARS à 17H30

Université de La Réunion
Site du Moufia
Amphithéâtre Bioclimatique



Edito**Gouvernants et citoyens :
mortelles indifférences**

Con conséquences inhumaines des politiques d'austérité conduites par N. Sarkozy, F. Hollande et aggravées par E. Macron : ce sont les plus fragiles qui en paient le prix le plus fort. Dans les secteurs psychiatriques des hôpitaux, faute de lits et de personnels qualifiés et en nombre, les patients hospitalisés sont délaissés et privés de leurs droits les plus élémentaires. Ainsi, à Saint-Étienne, lors d'une visite, la Contrôleur des lieux de privation de liberté, Mme Adeline Hazan, a constaté que des patients du secteur psychiatrique étaient "stockés" (c'est le mot employé par Mme Hazan) dans les couloirs des urgences, attachés sur des brancards et privés de soins — ni lavés ni changés — depuis 3 jours et même 7 jours pour certains.

« À la mi-janvier, sur vingt patients de psychiatrie, dont treize étaient sur des brancards dans les couloirs. Sept personnes « faisaient l'objet de contentions au niveau des pieds et d'une ou des deux mains », qu'elles soient sous le régime de l'hospitalisation sans consentement ou en soins libres. »

Ces faits doivent être connus de tous car ils démontrent que, dès l'instant où notre regard se détourne du sort des plus fragiles, les gouvernants — toute tendance confondue — sont capables d'une indifférence d'une cruauté sans limite. Rappelons que maltraiter un animal de cette même façon peut être puni d'emprisonnement.

Plus de 3 semaines après la communication du rapport officiel de Mme Hazan, Mme Buzyn, ministre de la Santé, n'a toujours pas pris pas la peine de répondre à la Contrôleur des lieux de privation de liberté alors que le délai de réponse est fixé à 3 semaines maximum. Voudrait-elle dire son désintérêt pour ce secteur de la Santé publique que la ministre ne s'y prendrait pas autrement. Ce sont pourtant de vies humaines dont il s'agit et non de statistiques !

Cette politique d'abandon et cette cruelle indifférence des gouvernants frappe partout. Et les victimes se comptent par milliers. Les patients hospitalisés — en secteurs psychiatriques

d'abord mais aussi dans d'autres secteurs dits "classiques" — et les emprisonnés, subissent et c'est intolérable. Tous les hospitaliers — en nombre toujours restreint — contraints de priver les patients de la qualité de soins qu'on leur a enseignée — sont aussi en souffrance, certains en tombent malades d'épuisement physique et moral et parfois mettent fin à leurs jours.

Les surveillants de la pénitencière sont, eux aussi, victimes des mêmes maux. Faute d'une volonté politique et parce que, tous quasiment tous, nous nous désintéressons de ce secteur normalement voué à la réhabilitation et à la réinsertion, les surveillants sont dans l'impossibilité d'accomplir les missions essentielles qui leur incombent.

Pour nombre d'entre elles, les prisons sont devenues — tant à l'encontre des détenus que des surveillants — des zones de non-Droits alors même qu'elles sont administrées par la ministre de la Justice !

La Justice est le pilier essentiel de la démocratie, sans vraie Justice, proclamer vivre dans un État de Droit est une cynique plaisanterie.

La Santé publique est une exigence découlant du principe constitutionnel d'Égalité. Lorsque la gestion de ce secteur vital est désormais livrée aux comptables et aux intérêts des trusts pharmaceutiques, qui pourrait encore croire — sauf à feindre — au respect du principe constitutionnel d'Égalité ?

Enfin, comme c'est malheureusement le cas, lorsque 95 % des citoyens manifestent leur totale indifférence au sort des victimes des politiques d'austérité : hospitalisés et hospitaliers, détenus et surveillants, sans abris, réfugiés, ne contribuons-nous pas nous-mêmes à dévaloriser, chaque jour un peu plus, le principe constitutionnel de Fraternité ?

Jean**Témoignages**

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Prévision d'évolution de la tempête tropicale en formation

Un cyclone au large de La Réunion dans deux jours

Météo-France a émis hier un bulletin donnant des prévisions sur l'évolution de la dépression qui commence à apporter de la pluie à La Réunion. Elle pourrait évoluer en cyclone dimanche. Le scénario le plus favorable est un passage à 200 kilomètres des côtes dans la nuit de lundi à mardi. Depuis hier à 18 heures, La Réunion est en pré-alerte cyclonique. Voici les précisions apportées par Météo-France.

Le phénomène naissant est pour l'heure encore à un stade embryonnaire (simple perturbation tropicale n°06). Mais les conditions sont favorables à son développement et il pourrait se transformer en tempête tropicale dès ce samedi (auquel cas il recevrait le nom de "Dumazile"). Dans le même temps, le météore devrait débuter une descente sud à sud-sud-ouest, se prolongeant tout au long du week-end, avec une trajectoire ainsi prévue faire circuler le phénomène entre Madagascar et les Mascareignes. A l'approche de la latitude de La Réunion, le météore devrait ensuite amorcer un virage progressif en direction du sud-est, l'amenant à contourner l'île par le sud-ouest dans la nuit de lundi à mardi prochain.

Les éléments de prévision disponibles laissent toutefois raisonnablement espérer que ce contournement s'opère à bonne distance de notre île, avec une trajectoire prévue faisant passer le centre du phénomène bien au large (au-delà des 200 km). Si ce scénario favorable se vérifiait, le cœur du météore, à ce moment-là potentiellement devenu cyclone tropical, ne concernerait alors pas La Réunion. Malgré cela, le département n'échappera pas à l'influence du phénomène, et en particulier de son

système nuageux, très étendu du côté est de la trajectoire. On s'attend ainsi à un épisode pluvieux tout à fait conséquent, débutant dans la nuit de samedi à dimanche (3 au 4 mars) et se prolongeant ensuite durant plus de 48 heures (amélioration prévue seulement mardi). Les régions prioritairement concernées seront les régions Est et Nord, ainsi que tous les Hauts de l'intérieur de l'île, ou les quantités de pluie recueillies pourraient approcher (voire localement dépasser) 1 mètres de précipitations.

Fortes pluies dans le Nord, l'Est et dans les Hauts

Il va sans dire qu'un tel épisode pluvieux, survenant après deux mois de début d'année bien arrosés, ne sera pas sans conséquences en termes de ruissellement ou de réaction des cours d'eau et ravines (dans l'Est et le Nord prioritairement). Il faut donc s'attendre à quelques effets indésirables générés par ces fortes pluies...

Un autre élément pourrait également occasionner quelques désagréments, à savoir la houle. Le fait que le phénomène sera encore en

début de vie dans les 2-3 jours à venir va limiter son ampleur. Cette houle n'aura donc pas de caractère exceptionnel comparativement à nombre de cas de houles cycloniques passées. Mais avec des hauteurs moyennes amenées probablement à dépasser les 2,5 m en toute fin de week-end et début de semaine prochaine, elle sera malgré tout suffisante pour devenir problématique dans le secteur de la route en corniche, du fait de son orientation défavorable (nord, puis nord-ouest).

Bien que le risque de voir des conditions de vents cycloniques (i.e. rafales de vents supérieures à 150 km/h) affecter l'île en début de semaine prochaine apparaisse faible au jour d'aujourd'hui (i.e. vendredi 2 mars), il faut tout de même s'attendre à un renforcement des vents à compter de dimanche et surtout lundi. Ces vents de nord-est, puis nord, dans un premier temps, concerneront prioritairement la façade ouest, l'axe des Plaines, ainsi que le flanc est du volcan. Le niveau que pourraient atteindre ces vents dépendra de la trajectoire effectivement suivie par le météore et reste encore à préciser, mais la possibilité de voir les rafales maximales de vent excéder le seuil des 100 km/h, dans les Hauts en particulier, est une éventualité à considérer.

In kozman pou la rout

« Bate lo fèr kan lé sho ! »

Mi koné pa si zot i ansouvien lo tan maréshal féran. L'avé touzour inn-dé par isi par laba é zot lété bien itil : kisoï pou mète lo fèr sou sabo bè ! Kisoï pou pou sèrkl in rou sharète ! Kisoï mèm pou fagote inn-dé zoutiy té i trouv pa dann kinkayeri. Dann tan lésklavaz lété bann zésklav té i fé sa, mé vi z'ot kapasité, té i apèl azot « bann noir d'talan ». Bann maréshal féran téi koné bien shof lo fèr, fé vni ali o rouz san brilé, aprésa pou travaye lo métal... Kozman marké an-o la, i parl pa lo fèr pou vréman épi maréshal féran pou d'vré, mé konm zot i koné sa i vé dir mouvman lé bon pou gingn fé avans in n'afèr... Néna sa dann l'intèrnasyonnal mé la pa moin pou aprann sa bann léktèr nout zournal. Alé ! Mi lèss azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

L'Organisation internationale du Travail sensibilise les assureurs et les investisseurs

L'importance des assurances et des banques dans la lutte contre le changement climatique

A lors que les phénomènes météorologiques extrêmes gagnent en intensité et en fréquence, il est vital de renforcer la résilience des populations les plus pauvres – souvent les plus exposées au changement climatique. Les services financiers ont un rôle à jouer à cet égard.

Dans les familles pauvres, l'impact des conditions climatiques extrêmes, comme les inondations et les sécheresses, provoque souvent la perte de vies humaines. Ce qui oblige ces familles à recourir à des stratégies de survie néfastes, comme de sauter des repas, de retirer les enfants de l'école et d'emprunter de l'argent à des taux d'intérêt élevés. Elles seront encore plus vulnérables lors de la prochaine catastrophe.

Les services financiers n'éviteront pas les catastrophes mais les services d'assurance par exemple peuvent atténuer le risque pour les populations les plus vulnérables.

tacle de bétail mal nourri et de carcasses qu'il a observé le long de la route en se rendant d'Addis Abeba à la ville de Yabello dans le Sud de l'Éthiopie. M. Sing'oei est membre de l'Impact insurance de l'OIT – il fait partie d'un programme de l'OIT qui place des professionnels de l'assurance dans les compagnies qui fournissent des services aux communautés à faibles revenus. A Yabello, il devait rencontrer des agriculteurs qui avaient perdu leur cheptel pendant la sécheresse. Ces fermiers étaient assurés dans le cadre du programme d'assurance-bétail indiciaire (IBLI en anglais) qui protège les éleveurs de bétail en cas de sécheresse. Le niveau de sécheresse se mesure grâce à un indice innovant qui suit les observations satellite du volume de fourrage à la disposition du bétail. Le programme a été mis en place au Kenya et plus récemment en Éthiopie où 1 400 éleveurs étaient déjà assurés quand la sécheresse a frappé.

forme de paiement en ligne pour mettre à disposition des services financiers et non financiers, abordables et accessibles, pour les communautés pauvres, notamment grâce à des partenariats public-privé. Quand la sécheresse a sévi, Kifiya a aidé les éleveurs à déposer leurs demandes d'indemnisation dans le cadre du programme IBLI qui a déboursé 75 000 dollars au total.

C'est un exemple de produit qui contribue à protéger les ménages à bas revenu et les petites entreprises des menaces grandissantes liées au changement climatique. Le Programme Finance solidaire de l'OIT soutient des projets similaires dans divers pays en développement en collaborant avec le secteur financier et les gouvernements afin de tester de nouveaux produits et de nouvelles approches qui pourraient servir les intérêts des ménages à faible revenu.

Cependant, l'assurance n'est pas le seul service qui puisse contribuer à l'agenda pour le travail décent. Un autre projet de l'OIT traite de l'impact du changement climatique en travaillant avec les investisseurs qui souhaitent générer des rendements financiers assortis d'avancées sur le plan social et environnemental. Ce qu'on qualifie d'investissement à impact social.

1.400 éleveurs assurés

Prenez l'exemple des éleveurs de bétail en Éthiopie. Début 2017, une sécheresse a dévasté les troupeaux dans de nombreuses régions du pays. Un expert en assurance, Enock Sing'oei a raconté le triste spec-

Nouveaux modes de paiement

M. Sing'oei est en poste à la Kifiya Financial technology. Avec l'appui de l'OIT, la compagnie est en train de tester l'utilisation d'une plate-

Di sak na pou di

Toultan Sintandre mimm !

Dopi kéktan, dann somin, dann journal, dann radio Gro-Monmon, partou, toultan, i koz ryink Sintandrè èk Vira. Sintandrè par-ci, Sintandrè par-là, Vira par-ci, Vira par-la. Bon pé i di, zot i komans èt fatigué, antann toultan, Sintandrè an vèdèt. An o d'lafis, kom ki diré in sanson. Mi koné pa si néna inn i grat tiboï, mé si sé lo ka, i fo arkonèt son zafèr na lèr byin fonksioné.

Tou lé zour i antan, koméraz la kantinn la pa bon, fromaz lé gaté, sinonsa lo problèm do lo sal robiné, après sé lo pansion maron pou vie moun, épi ankor tangaz Vira sam Di-

dier. Néna in takon zafèr ankor. Ousanosava ? Arèt in pé siouplé ! Mé mon kamarad i di a moin, fopa kroir sé sèlman zordi ki koz insié Sintandrè, dopi sinkantan lé komsa, dopi sinkantan li lé promié anlèr, dan lo itparad !

Astèr mi ansouvyin pou do vré, lépok gro frod élektoral, zéleksion anilé inn si lot, dann tan défin Loran, mimm lontan avan. Mi rapél ankor Vira èk son larmé king-kong. Mimm la-ba, péi la fré, té ki koz sa. Zournal té ki koz osi bon pé lo lotél flotan, dann fon létan Kanbiston èk la plaz « Sanborn-lé-Bin ». Tousa té bonpé lo van. Epi navé ankor lo vol kof-for la

méri èk in takon larzan CES, san konté radio Gro-Momon té ki parl do lo pou vann péi zarab. Mi gingn arpa arkont azot tout' zordi, akoz i fodré lo zournal pou moin tousèl.

Mé tousala la pa bon, i ral Sintandrè dérièr, dann dann gro fénoir. Rézman, in foi lané, néna Dipavali i amèn inti limir pou klèr lo ténèb la vil. Antouka, na in soz lé sir, domoun, zournal, radio Gro-Monmon, la pa fini koz Sinandrè èk Vira. Mé tansion pangar. Aforstan ét an lér lafis, ou fini in lèr par pét à tèr.

Oté

Zistoir Granmèr kal -dézyèm morso

L'avé inn foi, mésyé lo foi, la manz son foi èk in grinn sèl.

Samdi pasé nou la komans rakont in pé zistoir granmèr kal épi sète son pti zanfan té i apèl ti Kala. Nou laté fine dir Granmèr kal étan zésklav son mètr la domann aèl pou soign son zanfan l'avé gingn in mové fyèv. Konm Granmèr kal l'avé gingn in don pou soign demoun an dé tan troi mouvman lo marmaye lété guéri.

Kriké mésyé ! Kriké madam ! La taye dann out sak, la klé dann mon posh !

Konm lo mètr l'avé promète li la ardonn Granmèr kal épi son pti zanfan ti Kala son libèrté é konm la loi téi obliz lo mètr la done lo vyé madam in karo la tèr pou viv dosi é pou débrouye son kari dan la vi. Solman lo karo la tèr té dan lé o é pou ariv la vil téi falé marsh lontan épi konm travaye lo vyé madam la rant z'angazé la kaz son l'ansien mètr épi matin o soir èl té blizé trimé : trimé pou marshé pou sort son kaz pou alé son travaye, trimé lo soir pou sort son travaye pou rant son kaz, trimé la zourné pou fé mèm travaye èl téi fé dann tan èl lété zésklav.

Anplis ké sa, èl té i doi lèv bonèr pou fé kui manzé pou son pti zanfan, lav son linz, nétoiyè son boukan pou pa viv dann la salté. Souvan défoi èl téi di dann son kèr : « Mondyé ségnèr, ou la fé rogagn amoin mon libèrté épi sète mon pti zanfan, mé mèm sa, la vi lé dir pou vréman. » Granmèr kal té i arète pa souplégné.

Kriké mésyé ! Kraké madam ! La taye dann out sak ! La klé dann mon posh !

Astèr tout la zourné èl téi lèss son pti zanfan Pti Kala dann son kaz épi lo zalantour. El té i di ali, rès la kaz, alé pa vangué pars l'avé dann tan-la bonpé bon a rien té i rode arienk fé lo mal in pé partou dann la kanpagn épi dann boi. Pti kala la promète bien rès trankil lo kaz mé afors tan té i pass, li té i annuiye ali bonpé. Konm li té fine ropèr l'èr son granmèr i sort son kaz épi l'èr èl i rotourn, lo marmaye la pran l'abitid bate son karé. Pou komansé li té i tourn in pé dann lé z'anviron épi li la komans alé pli loin.

Pli loin li la trouv bann vagabon é li la mète son vi dann danzé. In zour banna l'asonm ali kou d'galé épi la kapote son kor dann basin trou pilon.

Kriké Mésyé ! Kraké madam ! L'avé inn foi mésyé lo foi la manz son foi èk in grinnssèl.

(Zistoir la pankor fini)

Justin